

Guide d'usage

Titre du projet

Habitat et aide internationale. Contexte et points de repères

Etablissement porteur

CRATERre, BP 53, 2 rue de la Buthière, 38092 Villefontaine Cedex, France



Nom du porteur de projet

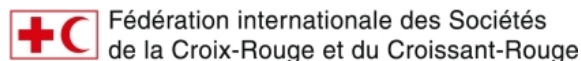
Olivier MOLES

Partenaires

Groupe Urgence, Réhabilitation,
Développement



Fédération Internationale des sociétés de
la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Contributeurs :

Christian Belinga, Philippe Garnier, Mathilde Chamodot, Annalisa Caïmi (CRATERre)
Béatrice Boyer (Groupe URD)
Marta Pena (FICR)

Objectifs

Public ciblé, filières, prérequis

Ce cours s'adresse à des professionnels ou futurs professionnels du bâtiment ou du développement déjà familiarisés avec les filières de production de l'habitat (artisans, chefs de chantiers, conducteurs de travaux, techniciens du bâtiment, ingénieurs civil, architectes, urbanistes, etc.) qui souhaitent avoir une meilleure idée du cadre dans lequel leurs compétences pourront être utiles dans des programmes d'habitat liés à la solidarité internationale.

Il s'adresse aussi à des personnes qui sont déjà familiarisées avec l'action de la solidarité internationale, et qui souhaitent savoir comment mieux appréhender le cadre qui régit la filière habitat dans ce contexte.

Pour les professionnels en activité dans les champs de compétence couverte par le cours, ce dernier leur permettra d'avoir accès à des notions complémentaires de celles qu'ils maîtrisent déjà. Ils pourront choisir les grains d'enseignement qui les intéressent et les traiter indépendamment des autres.

Les contenus proposés dans ce cours peuvent aussi être une prise de contact avec le contexte et les spécificités des métiers de la construction dans le domaine de l'aide internationale. La sélection d'écrits et de grands principes aidera les apprenants à mieux comprendre l'environnement dans lequel le constructeur est amené à travailler dans le monde de l'aide internationale et leur permettra ainsi de juger de la pertinence de s'engager plus en avant dans cette voie professionnelle. S'ils trouvent intéressant d'approfondir leurs connaissances sur les sujets traités, les acquis obtenus via les enseignements que nous proposons leur permettront de se mettre à un niveau de compétence suffisant pour participer à une éventuelle formation de type présentiel. Ils pourront alors se mettre en relation avec les porteurs du projet qui les orienteront vers les modules de formation complémentaires qui pourraient répondre à leurs attentes.

Si les personnes souhaitent approfondir, par des formations complémentaires, les connaissances acquises au travers des contenus de la ressource, ils doivent savoir que les formations proposées par le réseau de la Croix Rouge s'adressent essentiellement à des personnes possédant une expérience concrète (4 à 5 années) dans le domaine de la production de l'habitat, ou une expérience concrète de l'action dans le cadre de la solidarité internationale (1 à 2 années).

Les formations proposées par le CRAterre s'adressent à des personnes engagées dans les filières de la production de l'habitat (CRAterre, niveau de recrutement post-Master) et des métiers de la solidarité internationale (URD, niveau de recrutement Licence et plus).

Les formations proposées par URD s'adressent à des personnes engagées dans les métiers de la solidarité internationale (URD, niveau de recrutement Licence et plus).

Objectifs principaux

Le projet présenté par CRAterre et ses partenaires se positionne au cœur des grands enjeux globaux actuels que sont le développement durable, le changement climatique, la multiplication des désastres naturels, mais aussi la diversité culturelle, tout en centrant sa

réflexion sur la nécessité d'assurer un développement social durable au travers de l'amélioration des conditions de vie et du maintien ou de la création d'emplois.

L'hypothèse est de donner la priorité à l'utilisation des ressources disponibles localement (matérielles et humaines), tout en visant la plus grande efficacité énergétique, à la fois lors de la conception et de la construction des édifices et espaces aménagés et, à plus long terme, lors de leur utilisation. Il s'agit aussi de s'assurer d'une transformation des territoires qui respecte leurs caractéristiques physiques, culturelles et économiques, et valorise leurs valeurs intrinsèques : naturelles et culturelles, matérielles et immatérielles.

Les utilisateurs du module appréhenderont une démarche méthodologique permettant, sur la base de diagnostics de situation, de mettre en place des actions concrètes, de nouvelles compétences et filières de construction, en s'appuyant sur les forces locales, des modes de gestion ou des systèmes d'entraide sociale originaux (solidarité et citoyenneté) dont l'efficacité est souvent surprenante. Ils seront sensibilisés à l'importance de détecter les potentiels locaux, trop souvent en déclin, alors que dans de très nombreux cas, leur évaluation scientifique ouvre des pistes vers l'identification de formes actualisées, industrialisées ou encore combinées avec des productions industrielles, qui répondent de façon optimale aux besoins, à court et à long terme. Ces innovations sont généralement très facilement appropriables au niveau local. Elles favorisent la durabilité des investissements réalisés et la création d'emplois, renforcent les capacités locales à se prendre en charge et, dans les zones à risques naturels, les capacités de résilience des populations.

Objectifs spécifiques

La ressource traitera de trois axes principaux :

1. Les apprenants seront sensibilisés à l'intérêt de développer une « **architecture située** » basée sur les réalités économiques et culturelles locales, et la diversité des contextes, ruraux ou urbains liant besoins immédiats et ceux à moyen et à long termes. A l'opposé d'une architecture « internationale », identique d'un bout à l'autre de la planète, cette approche privilégie la diversité en fonction du contexte dans lequel elle se développe. Ils prendront conscience que l'architecture émerge du lieu, du territoire et de la culture des hommes qui l'habitent. Cette approche refuse cependant tout passéisme qui consiste à ne valider comme local que le traditionnel. Il s'agit bien de synthétiser les caractéristiques spatiales, paysagères, matérielles et culturelles d'un territoire spécifique. L'objectif est d'être capable de projeter l'avenir en pleine connaissance des cultures constructives locales qui constituent un ensemble de ressources pouvant être réactualisées et mobilisées.
2. Le second axe est celui du développement de cette architecture située dans un esprit d'« économie » entendu dans son sens étymologique grec (oikonomos) qui renvoie à « la bonne gestion de la maison » – en l'occurrence celle la maison de chaque homme, mais aussi celle de la maison commune, notre planète. L'objectif affiché est de systématiquement chercher à concevoir des architectures capables de faire, dans tous les secteurs de la conception, « le plus avec le moins », et notamment le plus d'effet spatial et social avec le moins de matière et d'énergie possible. L'objectif sociétal qui motive cette approche est bien sûr celui de l'accès au logement par le plus grand nombre d'entre nous, et ceci dans une logique de développement soutenable. La production en nombre suffisant de logement à coût maîtrisé – et dans certaines situations, à coût très bas – est un enjeu majeur du 21^e siècle.

3. Le troisième axe du développement de la ressource consistera à permettre aux apprenants d'appréhender comme il le faut les règles et devoirs des professionnels amenés à s'impliquer dans le secteur de l'aide internationale.

Organisation du cours en 8 grains réalisés par 3 partenaires

Les trois partenaires impliqués dans le développement de cet enseignement, CRAterre, FICR et Béatrice Boyer, architecte urbaniste responsable de 2005 à 2015 du pôle habitat et urbanisme au groupe URD, ont le plaisir de présenter une ressource combinant les éléments essentiels qui leur paraissent important de bien appréhender pour s'investir dans des activités de construction liées à des actions menées par l'aide internationale. Le cours s'articulera autour des 8 « grains » suivants :

- 1 - Principes de base régissant l'action humanitaire, rôle et responsabilité des différents acteurs impliqués**
- 2 - Options de relogement transitoire pour les victimes de catastrophes naturelles : populations déplacées et non déplacées**
- 3 - Contiguum Urgence / Réhabilitation / Développement**
- 4 - Développement durable appliqué à l'habitat**
- 5 - Cultures Constructives Locales**
- 6 - Normes internationales « Sphère »**
- 7 - Grandes familles de réponses d'urgence au relogement des familles sinistrées**
- 8 - Intervention dans des contextes urbanisés**

Chacun des partenaires dispense déjà des formations qui traitent une des parties du module global proposé :

FICR

Le corps des enseignements proposés s'inspire principalement d'enseignements dispensés par la FICR :

- Grain 1. Principes de base régissant l'action humanitaire, rôle et responsabilité des différents acteurs impliqués ;
- Grain 2. Options de relogement transitoire pour les victimes de catastrophes naturelles : populations déplacées et non déplacées ;
- Grain 6. Normes internationales SPHERES ;
- Grain 7. Grandes familles de réponses d'urgence au relogement des familles sinistrées.

Ces grains sont issus d'un module de formation proposé par la FICR dans le cadre de ses formations virtuelles. Il s'agit de modules préalables aux enseignements présentiels que cette organisation organise de façon régulière en direction de son réseau de collaborateurs et des futurs professionnels (architecte, urbaniste, ingénieurs, etc. diplômés) intervenant dans les programmes post-catastrophe.

Le FICR a mis en place ces grains virtuels pour s'assurer que chaque apprenant ait acquis un niveau de connaissance minimum et ainsi permette une plus grande efficacité des enseignements présentiels. D'autre part, ce préalable imposé aux apprenants (cours virtuel), avant de s'engager en temps et en argent dans les enseignements présentiels, leur permet d'auto évaluer leur intérêt réel pour le type de métier proposé et, ainsi, de s'engager ou non dans la partie présentielle de la formation.

Cette ressource étant uniquement disponible en langue anglaise, FICR et CRAterre ont saisi l'opportunité du développement de ce cours UVED pour la mettre à disposition du grand public en langue française.

Groupe URD

Béatrice Boyer, architecte urbaniste, a été responsable de 2005 à 2015 du pôle habitat et urbanisme au groupe URD, qui est l'organisme de réflexion et de formation à la pointe du concept de contiguïté du mode d'intervention de l'aide internationale. Fondé en 1993, le Groupe URD (<http://www.urd.org/article/l-association> Urgence – Réhabilitation – Développement) est un institut indépendant spécialisé sur les pratiques et les politiques humanitaires et post-crise.

D'abord groupe de dialogue entre acteurs du développement et de l'urgence - qui interviennent différemment mais dont l'action est souvent entremêlée sur le terrain - le Groupe URD a permis de :

- Confronter les points de vues et les expériences ;
- Créer un dialogue, et mieux comprendre les nouvelles crises, les nouveaux contextes et les nouvelles problématiques de terrain ;
- Réfléchir aux articulations possibles voire nécessaires entre types d'acteurs.

Il s'est ensuite structuré en 1997 sous sa forme actuelle d'association loi 1901 pour aller plus loin dans son mandat. Son rôle est aujourd'hui d'accompagner les acteurs dans les processus d'amélioration de la qualité des programmes en menant des activités d'évaluation, de recherche, de formation et d'appui méthodologique.

Les deux grains proposés appliquent cette réflexion à la thématique de l'habitat, et plus particulièrement dans un environnement urbain :

- Grain 3. Contiguïté urgence / réhabilitation / développement ;
- Grain 8. Intervention dans des contextes urbanisés.

CRAterre

CRAterre (<http://craterre.org/presentation/>), référence mondiale dans le domaine de l'Architecture de terre, s'attache à améliorer et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques au niveau international. Sa démarche de projet établit une cohérence entre concepts, méthodes et objectifs en facilitant la participation active des parties prenantes (institutionnelles, professionnelles et communautaires). Cette approche lie de façon dynamique diagnostic, recherche, expérimentation et application. Elle renforce les compétences et valorise les coopérations scientifiques et universitaires.

L'analyse des « Cultures Constructives » permet à CRAterre de développer des filières de construction innovantes et des méthodes de projets adaptées aux contextes locaux. CRAterre a également mis au point de nouveaux modes pédagogiques allant de la manipulation de la matière jusqu'au chantier formation.

Ses capacités d'innovation et d'intégration pluridisciplinaire sont reconnues et inspirent de nombreuses institutions de par le monde. A cet égard, des projets d'envergure, comme les Grands Ateliers, la Chaire UNESCO et Africa 2009 sont exemplaires.

Le CRAterre intègre dans ses enseignements la mise en valeur des intelligences constructives locales dans l'évolution de l'habitat des populations (DSA Architecture de terre <http://craterre.org/enseignement:dsa-terre/> ; Séminaire d'enseignement Master 1 et 2 de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble ; <http://craterre.org/enseignement:master-architecture-et-cultures-constructives/>). Un grand nombre d'étudiants qui ont participé à ces enseignements sont aujourd'hui actifs dans l'amélioration de l'accès au logement pour tous, ceci dans le cadre de projets et programmes supportés par l'aide internationale.

Les grains proposés sont spécifiques aux enseignements dispensés par CRAterre. Ils ont été développés dans la volonté de permettre aux étudiants de s'auto approprier les concepts abordés pendant les enseignements virtuels, ceci de façon à rendre plus efficaces les discussions avec les intervenants impliqués dans les cours présentiels, en évitant en particulier les mises à niveau nécessaires entre apprenants issus de pays et de cursus de formation différents:

Grain 4. Développement durable appliqué à l'habitat.

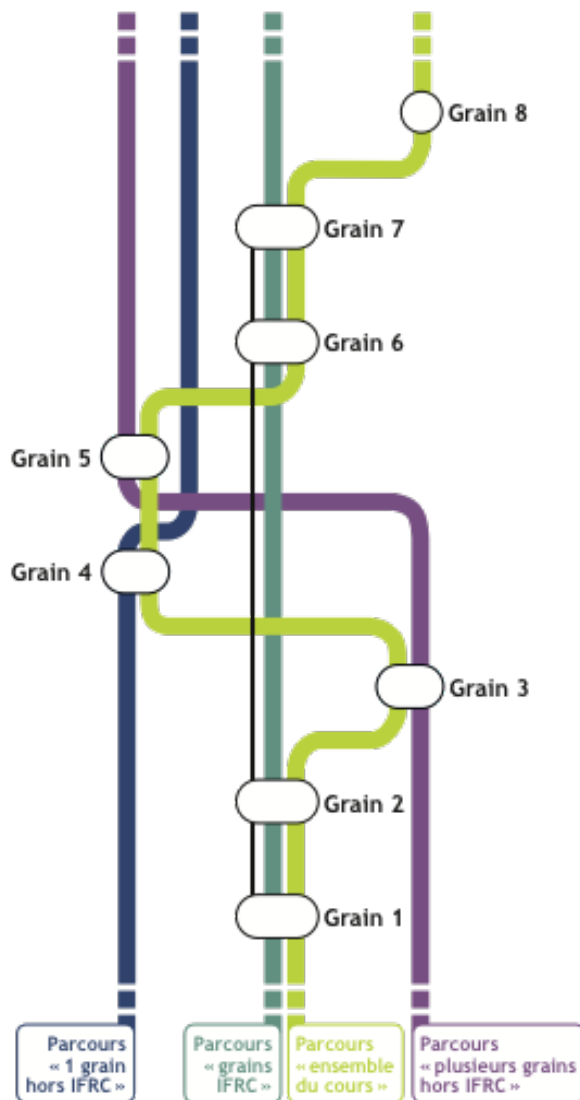
Grain 5. Cultures constructives locales.

Différents parcours possibles dans le cours

Du point de vue de l'enchaînement des séquences pédagogiques, aucun calendrier n'est prédéfini. Différents parcours sont possibles, qui peuvent être menés librement :

Les grains 3, 4, 5 et 8 sont autonomes et peuvent donc être étudiés

indépendamment les uns des autres. Les grains 1, 2, 6 et 7 doivent être considérés comme un bloc à étudier l'un après l'autre. Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié les blocs 1, 2, 6 et 7 avant de regarder les blocs 3, 4, 5 et 8.



Plusieurs entrées sont possibles pour permettre à un futur apprenant de se confronter au module proposé, et de décider s'il souhaite ou non s'investir dans le suivi de l'ensemble des enseignements.

La hiérarchisation proposée (chronologique, de 1 à 8) a été élaborée pour répondre aux attentes d'apprenants qui souhaitent s'investir dans le milieu de l'aide internationale, sur la thématique de la production de l'habitat pour les populations les plus démunies. L'enchaînement des grains va ainsi proposer à l'apprenant de **comprendre le contexte de ces futures interventions** (Grain 1. Principes de base régissant l'action humanitaire, rôle et responsabilité des différents acteurs impliqués) puis de mieux connaître le profil des personnes qui sont les « clients » à qui seront dédiées ses futures interventions (Grain 2. Options de relogement transitoire pour les victimes de catastrophes naturelles : populations déplacées et non déplacées). Il sera **ensuite amené à se familiariser avec des grands principes liés aux logiques stratégiques à mettre en place** dans les réponses à apporter aux populations locales (Grain 3. Contiguum urgence / réhabilitation / développement). Ceci sera **étayé par une compréhension des liens entre choix techniques et stratégiques et effets et impacts globaux de ces derniers** sur le développement soutenable (Grain 4. Développement durable appliqué à l'habitat).

Ces éléments de culture générale acquis, l'apprenant sera sensibilisé au fait que les populations locales ont développé leurs propres modes de réponse aux besoins et challenges auxquels elles doivent faire face en termes d'habitat, et que ces **solutions locales ont leurs pertinences et ne doivent pas être oubliées lors du développement des activités mises en place** en réponse à un besoin identifié (Grain 5. Cultures constructives locales).

L'apprenant sera ensuite amené à comprendre que **l'aide internationale ne peut cependant pas s'affranchir de règles et de normes** qui vont régir son intervention (Grain 6. Normes internationales SPHERES). Enfin fort de l'acquisition des connaissances présentées au cours des grains précédents, **l'apprenant se verra ensuite proposer une synthèse des typologies d'interventions auprès des personnes nécessiteuses** (Grain 7. Grandes familles de réponses d'urgence au relogement des familles sinistrées), **avec une introduction au contexte particulièrement complexe de l'intervention en milieu urbain** (Grain 8. Intervention dans des contextes urbanisés).

Mais il est très possible que des apprenants puissent s'intéresser aux modules proposés via des entrées moins linéaires. En effet, les thématiques portées par les grains 3, 4, 5, 8 traitent chacune de grandes questions que se posent aujourd'hui les acteurs impliqués dans l'aide internationale à l'accès au logement. Chacun de ces grains a des contenus autonomes, complémentaires entre eux, mais non nécessairement liés. Les apprenants qui seraient plus attirés par une de ces thématiques et qui auraient décidé de suivre les enseignements du grain concerné, pourront naturellement être tentés de profiter des contenus proposés pour les grains 1, 2, 6 et 7. Ceci leur permettra d'avoir un aperçu du contexte général dans lequel pourrait s'appliquer une activité professionnelle correspondant à leurs préférences. Ils pourront aussi être amenés à s'intéresser aux grains complémentaires pour élargir leurs champs de compétences à des situations qu'ils ne manqueront pas de rencontrer s'ils s'investissent dans ce secteur d'activité professionnelle.

Comme il l'a été mentionné plus haut, l'enseignement virtuel proposé par ce module a pour vocation d'aider des personnes intéressées par les thématiques abordées à acquérir une culture générale sur ces dernières et à vérifier si elles souhaitent s'engager plus en avant sur ce type de filière professionnelle. Pour celles qui feraient ce dernier choix, l'étape suivante sera de compléter les acquis de la formation virtuelle via une formation présentielle complémentaire. Parmi ces dernières, celles dispensées par FICR (<http://www.ifrc.org/fr/how-to-help/learning-education-training/learning-platform1/>), URD (<http://www.urd.org/Formation>) ou CRAterre (<http://craterre.org/enseignement/>) peuvent être des options tout à fait pertinentes.

Sans être exhaustif, et en fonction de l'expérience acquise, ce type de formation permet aux futurs professionnels de travailler dans des postes tel que :

- Responsable de la mise en œuvre d'opération de terrain,
- Chef de projet (responsable de l'analyse des besoins, de la définition des stratégies et activités à mettre en place pour répondre à un besoin donné, gestion des ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise ne place des activités programmées),
- Responsable secteur construction au sein d'agences impliquées dans l'aide internationale,
- Chargé d'évaluation,
- Etc.

Méthodologie - espace d'apprentissage

Organisation de chaque grain

Les cours en ligne sont disponibles sous l'URL :

<http://Organiserlareconstructiondanslescontextespostcatastrophe-lerôledel'architecte.fr>. C'est dans cet espace que se trouvent les descriptifs des différents grains, les documents ressources relatifs, et les activités visant à autoévaluer les acquis. Les apprenants ont accès à toute la ressource et peuvent évoluer à leur rythme dans les apprentissages des grains d'enseignement virtuel proposés. Chaque grain est décrit de la façon suivante :

- Présentation
- Objectifs spécifiques
- Activités
- Durée

La ressource est de type exposé. Chaque grain est divisé en sous-parties qui comportent des ressources (textes, documents pdf illustrés, vidéos, articles) à intégrer. Des ressources complémentaires sont proposées dans chaque grain pour permettre à l'apprenant d'approfondir les thématiques qui l'intéressent plus particulièrement. Un glossaire rassemble les définitions des principaux concepts du cours et l'explication des sigles utilisés. L'ensemble des ressources citées dans le cours est recensé dans une bibliographie et une webographie.

Accompagnement, évaluation, validation

La ressource a été développée pour être autonome, en auto utilisation. Aucun accompagnement ou tutorat n'est proposé. Aucune validation n'est prévue, mais à la fin de la plupart des grains, un test QCM en autoévaluation ou un exercice aidera l'apprenant à contrôler ses acquis et à s'autoévaluer.

Les apprenants désireux de valider l'ensemble des compétences proposées par le cours, pourront compléter cette formation par une formation présentielle. Les formations dispensées par FICR (<http://www.ifrc.org/fr/how-to-help/learning-education-training/learning-platform1/>), URD (<http://www.urd.org/Formation>) ou CRAterre (<http://craterre.org/enseignement/>) peuvent être des options tout à fait pertinentes.

Indicateurs sur l'utilisation du cours

L'indicateur quantitatif sur l'utilisation du cours sera le nombre de consultations sur la page internet, l'indicateur qualitatif le nombre de personnes qui contactent le CRAterre pour accéder à une formation présentielle.

Fiche détaillée pour chaque grain

Grain 1 - Principes de bases régissant l'action humanitaire, rôle et responsabilité des différents acteurs impliqués

Ce grain a été réalisé sur la base d'un module de la séquence de cours virtuels de la formation Shelter Technical Training (STT) de la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FICR).

Il permet de poser le cadre et d'aider l'apprenant à se familiariser avec des termes et des mécanismes (IASC, Shelter Cluster, Réforme humanitaire). Il l'aidera à mieux appréhender le cadre général et les principes régissant la réorganisation de l'action humanitaire vers plus d'efficacité et de coordination globale de l'aide, à mieux connaître le rôle et la responsabilité des différents acteurs impliqués lors des réponses post catastrophes.

A travers ce grain, l'apprenant doit visualiser également la dynamique opérée et les efforts consentis par le monde de l'action humanitaire pour cheminer vers un « consensus ».

Objectifs spécifiques du grain

Ce grain permet de définir ce que sont :

- L'« Inter Agency Standing Committee » IASC,
- La Réforme Humanitaire de 2005,
- L'approche sectorielle (shelter Cluster).

Il permet à l'apprenant de comprendre les missions, le fonctionnement et les acteurs ainsi que les points essentiels de l'approche sectorielle dont la coordination du groupe Shelter (SCT).

Activités

- Parcourir le cours et les ressources proposées (documents PDF et vidéo) pour en retirer les informations clés :

- Lire les pages 45 à 52 du document « Humanitarian Response Revue 2005 » ;
- Lire le document Key points on « The Humanitarian Reform and the IFRC Shelter Commitment »
- Lire la brochure « Questions fréquentes : L'approche sectorielle et l'engagement pris par la Fédération internationale dans le groupe sectoriel du logement. »
- Regarder la vidéo de présentation de l'approche sectorielle Cluster (Shelter cluster) par la FICR.

- Répondre au questionnaire pour auto évaluer les acquis personnels par rapport aux informations liées au IASC (ou Comité Permanent Inter-organisations – CPI), à la Réforme Humanitaire et au Shelter Cluster.

Durée

4 heures

Plan

1.1 Présentation

1.2 L'« Inter Agency Standing Committe » IASC

- 1.2.1 Qu'est-ce que l' « Inter Agency Standing Committe » ?
- 1.2.2 Objectifs principaux
- 1.2.3 Principes clés

1.3 La Réforme Humanitaire

- 1.3.1 Qu'est-ce que la Réforme Humanitaire ?
- 1.3.2 Des pistes et recommandations pour l'amélioration des mécanismes de l'action humanitaire

1.4 Les points clés de la Réforme Humanitaire et de l'engagement de la « Fédération Internationale de la Croix-Rouge » (FICR) dans le groupe sectoriel du logement

- 1.4.1 La FICR, leader du secteur du logement d'urgence
- 1.4.2 Points clés de la Réforme humanitaire
- 1.4.3 L'approche sectorielle

1.5 Questions fréquentes sur l'approche sectorielle et l'engagement pris par la Fédération internationale dans le groupe sectoriel du logement

1.6 Questionnaires

- 1.6.1 La Réforme Humanitaire et l'IASC
- 1.6.2 La FICR et Clusters

1.7 Pour aller plus loin...

Liste des ressources

- ADINOLFI, Costanza, BASSIOUNI, David S., FOSSUM LAURITZSEN, Halvor, et al., 2005. *Humanitarian Response Review* [en ligne]. United Nations. Disponible sur : < http://www.unicef.org/emerg/files/ocha_hrr.pdf >
- INTERNATIONAL FEDERATION OF RED CROSS AND RED CRESCENT SOCIETIES. *Key points on the Humanitarian Reform and the IFRC Shelter Commitment*.
- INTERNATIONAL FEDERATION OF RED CROSS AND RED CRESCENT SOCIETIES, 2010. Vidéo : *L'approche sectorielle (Cluster)* [en ligne]. (11:55). Disponible sur : < <https://www.youtube.com/watch?v=VCeWqfKq3sY> >
- FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE, 2009. *Questions fréquentes : L'approche sectorielle et l'engagement pris par la Fédération internationale dans le groupe sectoriel du logement*.

Exercice - corrigé

Questionnaire « La Réforme Humanitaire et l'IASC »

- 1 : De quand date la Réforme humanitaire ?
- 1992
 - 1995
 - 1997
 - 2005
 - 2007
- 2 : Quels sont les quatre piliers de La Réforme humanitaire ?
- La coordination par une seule organisation
 - Le renforcement du partenariat global et de la complémentarité parmi les acteurs humanitaires
 - Des Finances humanitaires prévisibles, grâce à la mise en place du Fonds Central pour la Réponse à l'Urgence (CERF)
 - La supervision de l'action humanitaire par le IASC
 - Des Interventions humanitaires plus prévisibles
 - Le renforcement de la coordination humanitaire ; approche sectorielle
- 3 : Qu'est-ce que le Comité Permanent Interorganisations (IASC) ?
- Les organisations non gouvernementales
 - Le Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
 - Les organisations intergouvernementales
 - La communauté humanitaire internationale
 - Des représentants des agences opérationnelles ONUsiennes et d'ONG invités permanents
- 4 : Quels sont les objectifs de l'approche sectorielle ?
- S'assurer qu'une capacité globale suffisante est construite et maintenue dans toutes les grands secteurs / domaines d'intervention et qu'elle est en mesure de fournir une réponse rapide et efficace à de nouvelles crises
 - Assurer un leadership prévisible dans tous les principaux secteurs / domaines d'intervention. Les animateurs de Clusters sont chargés de s'assurer que la capacité d'intervention est en place et à agir en tant que « fournisseur de dernier recours »
 - Travailler en partenariat avec des objectifs humanitaires communs et convenus entre les agences de l'ONU, de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge, les organisations internationales et les ONG
 - Renforcer la reddition de comptes pour la constitution d'une capacité de réponse plus prévisible et efficace, conformément aux accords du CPI
 - Améliorer la coordination stratégique sur le terrain et la priorité dans les secteurs / domaines spécifiques d'intervention en plaçant la responsabilité de la direction et la coordination de ces questions avec l'agence opérationnelle compétente
 - Aucun
 - Tous
- 5 : Quelle est l'organisation qui héberge le IASC ?
- OIM
 - FIRC
 - ONU
 - OCHA

Réponses : 1 : d / 2 : b, c, e et f / 3 : e / 4 : g / 5 : c

Questionnaire « La FICR et Clusters »

- 1 : Qu'est-ce qu'un cluster ?
 - a. Une équipe de coordination de 3 membres
 - b. Un groupe sectoriel : ensemble d'organisations humanitaires d'un même secteur d'activités)
 - c. Un groupement d'ONG de secteurs différents
- 2 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes: Agriculture?
 - a. PAM
 - b. UNICEF
 - c. PNUD
 - d. FAO
- 3 : Quels sont les chefs de files (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Coordination / Gestion de camps?
 - a. FICR
 - b. UNHCR
 - c. OIM
 - d. FAO
- 4 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Relèvement rapide ?
 - a. UNICEF
 - b. PNUD
 - c. FAO
- 5 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Éducation ?
 - a. Save the Children
 - b. UNICEF
 - c. OIM
 - d. UNHCR
- 6 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Abri d'urgence ?
 - a. UNICEF
 - b. UNHCR
 - c. FICR
 - d. FAO
- 7 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Télécommunications d'urgences ?
 - a. OCHA
 - b. UNICEF
 - c. PAM
- 8 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Santé ?
 - a. OMS
 - b. UNICEF
 - c. PAM
 - d. FAO
- 9 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Logistique ?
 - a. PNUD
 - b. PAM
 - c. OIM
 - d. UNICEF
- 10 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Nutrition ?
 - a. PAM
 - b. UNICEF

- c. FAO
- d. OMS

11 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Protection ?

- a. OMS
- b. OIM
- c. UNHCR
- d. UNICEF

12 : Quels sont les chefs de file (leaders) dans les principaux secteurs à lacunes : Eau, hygiène, installations sanitaires ?

- a. UNHCR
- b. UNICEF
- c. OHCHR
- d. OMS

13 : Dans le shelter cluster quels sont les trois postes clés de l'équipe de coordination ?

- a. Conseiller aux médias et communication
- b. Conseiller au relèvement
- c. Conseiller technique
- d. Conseiller à l'environnement
- e. Coordinateur hub
- f. Responsable de l'information
- g. Conseiller à la cartographie
- h. Chargé de la liaison avec le gouvernement
- i. Coordinateur

Réponses : 1 : b / 2 : d / 3 : b et c / 4 : b / 5 : b / 6 : c / 7 : C / 8 : a / 9 : b / 10 : b / 11 : c et d / 12 : b / 13 : a, c et i

Grain 2 - Options de re-logement transitoire pour les victimes de catastrophe naturelle : populations déplacées et non déplacées

Ce grain a été réalisé à partir d'un module du cours « Shelter Technical Training » de la Fédération internationale de la Croix Rouge, sur les populations déplacées et non déplacées dans un contexte de réponse post catastrophe.

Il permettra de familiariser les apprenants avec les situations spécifiques des personnes affectées par un désastre, ceci en lien avec leurs statuts et les particularités du désastre qu'elles ont subi. Les apprenants pourront appréhender les forces et faiblesses des stratégies locales de réponses.

Dans une réponse à catastrophe naturelle, dans le secteur de l'abri et du relogement, la notion de populations déplacées ou non déplacée est fondamentale dans la façon dont sera apportée l'aide. Il est donc important d'aborder ces notions qui impactent considérablement les stratégies de solutions abri, habitat, logement d'urgence, de transition et définitif.

Objectifs spécifiques du grain

- Avoir une analyse critique des solutions les plus couramment mises en œuvre pour les populations déplacées après une catastrophe naturelle et les différentes options de logement pour les populations non déplacées, et leur impact sur les programmes de construction d'abris et de relogements post catastrophe.
- Appréhender les forces et faiblesses des différentes options d'établissements humains (abris transitoires et reconstructions post désastre) définies dans le manuel « Sphère ».

Activités

- Lire les ressources proposées : un extrait de directive des Nations Unies (document PDF) et un schéma synthétique du Projet Sphère
- Faire un exercice : réaliser une planche imaginative d'une famille en situation nouvelle de victime d'une catastrophe naturelle.

Durée

4 heures

Plan

- 2.1 Présentation
- 2.2 Récapitulatif des options en termes d'abris et d'habitat et des scénarios d'intervention
- 2.3 Établissements transitoires et reconstruction suite aux catastrophes naturelles
- 2.4 Exercice « Populations déplacées et non déplacées »
- 2.5 Pour aller plus loin...

Liste des ressources

- Schéma « Options en termes d'abris et d'habitat, et scénarios d'intervention » issu de « La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire », p. 282 (projet Sphère) Disponible sur : < <http://www.sphereproject.org/resources/?keywords=&language=0&type=&aid=&mid=&category=22&subcat-22=23&search=1&page=5> >

- UNITED NATIONS, 2008. *Etablissements transitoires et reconstruction suite aux catastrophes naturelles, Edition du terrain.*

- Exemples de planches imaginatives répondant à l'exercice « Populations déplacées et non déplacées » réalisées par des étudiants du Master 1 – Architecture et Cultures Constructives de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (2013-2014) dans le cadre du séminaire « Rôle de l'architecte dans les métiers de l'aide internationale »

Exercice

Objectifs pédagogiques

Cet exercice est un jeu de rôle qui permet à l'apprenant de se mettre dans la peau (à la place) d'un sinistré et d'imaginer une stratégie permettant de trouver une ou des solutions pour se reloger après une catastrophe naturelle.

Énoncé

Cet exercice a pour objectif la réalisation d'une ou plusieurs planches imaginatives sur une famille en situation de victime nouvelle d'une catastrophe naturelle. Il s'agit d'illustrer, à l'aide de 15 photos/images et de 3 planches A4 maximum, la situation d'une famille nouvellement frappée par une catastrophe naturelle.

1. Choisir la constitution de votre famille imaginaire (2 photos/images max)
2. Choisir, suivant le Schéma Sphère « Options en termes d'abris et d'habitat, et scénarios d'intervention » (voir 2.2), le type d'habitat de la famille avant la catastrophe (2 photos/images max)
3. Choisir une situation de catastrophe naturelle parmi les suivantes (3 photos/images max) :
 - Inondations
 - Tornades
 - Cyclone
 - Tsunami
 - Tremblement de terre
 - Autre
4. Choisir et illustrer le ou les dommages causés au type d'habitat sélectionné en amont (5 photos/images max)
5. Choisir suivant le tableau « Sphère », l'option temporaire ou transitoire qui vous semble la plus cohérente pour le parcours de votre famille vers une situation de relogement pérenne (3 photos/images max)

Grain 3 - Contiguum Urgence / Réhabilitation / Développement

Ce grain a été réalisé par Béatrice Boyer, architecte urbaniste, responsable du pôle habitat et urbanisme du Groupe URD (Urgence Réhabilitation Développement) jusqu'en Juillet 2015. Le Groupe URD est un institut de recherche et d'évaluation spécialisé sur l'analyse des pratiques et des politiques humanitaires de post-crise. Issu d'un groupe de réflexion dès 1993 autour du lien Urgence – Développement ou plutôt autour de l'absence de lien entre ces deux secteurs de l'aide internationale constatée sur les terrains de crises, conflits comme catastrophes naturelles, le Groupe URD est devenu par la suite un *think tank* reconnu internationalement pour ses analyses de ces secteurs d'activités pré et post crise.

« *La relation urgence-réhabilitation-développement reste une difficulté méthodologique et opérationnelle majeure. Les programmes d'aide humanitaire et de coopération au développement sont de nature différente. La finalité de l'action, les mandats, les savoir-faire et les objectifs sont distincts* »¹ : constatait le Groupe URD dès les années 90. La relation *urgence-développement* constitue encore non seulement une difficulté méthodologique et opérationnelle, mais plus profondément une confrontation de culture, de nature et de statut, et les instruments et méthodes de travail diffèrent sur de nombreux points comme lien ou pas avec les partenaires locaux, rôle des autorités nationales, etc.

Mais, depuis, la complexification des crises et de leurs contextes interroge ce lien entre des actions menées en situation d'urgence post crise et des actions locales de développement, revendiqué un temps comme nécessitant un *continuum linéaire* avec une phase de transition : le R (Réhabilitation) de l' U.R.D. Depuis, les acteurs de l'aide doivent répondre à des situations où se superposent de façon concomitante, spatialement et temporellement, des besoins d'urgence d'aide à la personne, à court terme, et des besoins d'appuis structurels sociétaux à moyen et long terme, comme peuvent s'y côtoyer des situations d'insécurité majeure avec des besoins d'aide à la reconstruction ; d'où de nombreuses interrogations sur la nature du lien à établir entre les secteurs d'activités - Urgence et Développement.

Dans des compréhensions affinées de ces contextes, de nouvelles procédures de l'aide se sont développées avec une approche de « *contiguum urgence / développement* », qui reflète mieux la complexité des situations impliquant le chevauchement entre les actions de court et de long terme, et des dynamiques spatiales différentes »². La communauté de la Solidarité Internationale, admettant non plus une lecture linéaire de la crise et des mécanismes de l'aide avec des concepts de *lien* ou de *continuum* mais une approche d'un *contiguum* de ces phénomènes, ce qui a nécessité de croiser les analyses, les stratégies et modes d'actions. Ces différents acteurs, bailleurs, opérateurs, mais aussi chercheurs ont compris qu'il était indispensable de favoriser l'interconnaissance des deux approches et de coordonner les méthodes et savoir-faire en associant objectifs à court terme, moyen terme et long terme.

Face à cette nouvelle lecture internationale sur les besoins et les réponses à apporter aux situations d'Urgence et/ou de Développement, qui évoluent constamment au regard de la volatilité de ces situations et des réactions locales, la Communauté internationale débat intensément de ses responsabilités en affinant ses modalités d'actions en tenant compte de ses obligations de redevabilité et de transparence des actions vis à vis des donateurs et en particulier des fonds publics. La pression médiatique jouant un rôle de plus en plus important avec les réseaux sociaux, C'est ainsi qu'à ce jour, dominant dans les échanges internationaux, à dominante anglo-saxonne, des concepts tels que le *LRRD (Linking Relief*

1 www.urd.org, thématique : Lien urgence et développement
file://localhost/http://www.urd.org:spip.php%3Fpage=mot&id_mot=7&lang=fr

2 Idem note 1

Rehabilitation Development), *Early recovery*, *Résilience*, qui au-delà de concepts sont des cadres juridiques, financiers et processus d'intervention qui tentent de répondre à ces complexités.

Objectifs spécifiques du grain

S'adressant à des architectes susceptibles d'intervenir dans ces contextes, ce grain a pour objectif de faire comprendre les concepts débattus et admis autour du lien URD, qui génèrent les cadres d'intervention en matière d'aide au relogement et à la reconstruction post crise. Une bonne connaissance de ces enjeux permet aux architectes d'être avertis des conditions et contraintes dans lesquelles ils pourraient apporter leur compétence dans les phases de post urgence en lien avec des objectifs de durabilité qui relèvent plus du développement. La construction et plus encore la réflexion architecturale demandent une approche intégrant les temps et critères culturels, sociaux et techniques, ce qui est difficile dans l'urgence mais pas impossible ! Selon ces phases de participation à la gestion de la crise – pré crise, pendant la crise, post crise - plusieurs objectifs d'apprentissage de positionnement des compétences d'aide à la reconstruction guident ce grain :

- Comprendre quel est le cadre d'intervention des humanitaires dans l'urgence et comment s'imbriquent au-delà du court terme les impacts à plus long terme de ces actions ; comprendre comment est réfléchi dans le secteur le fait de penser stratégie de sortie de crise dès la mise en route de l'action d'urgence avec une vision de pérennité des actions.
- Comprendre le positionnement français en rapport au risque de survenue de crise notamment la mise en place d'instances de débats de prévention et de préparation de la gestion de crise.
- Enfin comprendre comment se construisent les directives « éthiques » et cadres internationaux d'incitation à une qualité d'actions, cadres qui s'imposent à tous participants de reconstruction post crise avec comme conséquence la nécessité de mener des stratégies d'actions coordonnées, que ces acteurs soient intervenants opérationnels, décideurs, bailleurs de fonds.

Activités

Parcourir les ressources proposées qui sont simplifiées en trois approches chronologiques depuis l'évènement majeur de la catastrophe du tsunami de 2004 qui a fait changer les paradigmes humanitaires sur les plans internationaux jusqu'aux débats nationaux et internationaux de 2015 sur les enjeux de pérennisation des impacts des actions d'urgence.

Durée

4 heures (et plus)

Plan

3.1 Présentation

3.2 L'évolution des liens entre actions d'urgence et de développement

3.2.1 Des concepts à décrypter pour s'intéresser aux secteurs de l'aide internationale

3.2.2 2004-2007, recherche de lien entre Urgence et Développement pour renforcer l'efficacité, voire la légitimité d'actions des acteurs de l'Urgence et du Développement

3.2.3 2014, Positionnement français sur la réponse à la crise au travers des débats de la CNH 2014 (Conférence Internationale Humanitaire)

3.2.4 2015, Réflexion internationale sur le passage de l'Urgence au Développement sans césure avec le concept /dispositif de relèvement rapide (*Early recovery*)

3.3 Études de cas appliquées aux enjeux de la reconstruction bâtie

3.3.1 Reconstruction post Tsunami de 2004, vue par des architectes en 2007-2008

3.3.2 Analyse de spécialiste de l'humanitaire sur les difficultés de la reconstruction post tsunami

3.3.3 Reconstruction post séisme en Haïti, vue par des architectes en 2013-2014

3.4 Questionnaires

3.4.1 Le lien urgence - développement

3.4.2 Urgence ou développement ?

3.5 Pour aller plus loin...

3.5.1 Sur les enjeux généraux d'Urgence Réhabilitation Développement

3.5.2 Sur les modalités et enjeux de la reconstruction des maisons post crise

Liste des ressources

- Définition de la notion de continuum, sources : Dictionnaire de l'Académie française / Support de cours janvier 2009 tiré de l'ouvrage : PIROTTE, Claire, HUSSON, Bernard, GRÜNEWALD, François, 1997. *Entre Urgence et Développement*. Paris : Khartala. 240 p. Coll. Pratiques Humanitaires.
- Définition de la notion de contiguum, sources : Dictionnaire Robert de la langue française / Support de cours janvier 2009 tiré de l'ouvrage : PIROTTE, Claire, HUSSON, Bernard, GRÜNEWALD, François, 1997. *Entre Urgence et Développement*. Paris : Khartala. 240 p. Coll. Pratiques Humanitaires.
- Définition de la notion de crise, source : GRÜNEWALD, François, TESSIER, Laurence, 2001. « Zones grises, crises durables, conflits oubliés les défis humanitaires ». In : *Revue internationale de la Croix-Rouge* [en ligne]. juin 2001. Vol. 83, n°842, p.323-351. Disponible sur : < http://www.urd.org/IMG/pdf/Crises_durables_crises_oubliees.pdf >
- Définition de la notion de réhabilitation, source : GRÜNEWALD, François, 2003. « Avant, pendant et après les crises : comment mieux lier urgence, réhabilitation et développement ». In : *le Courrier ACP-UE* [en ligne]. juin 2003. n°198, p.32-33. Disponible sur : < http://www.urd.org/IMG/pdf/publispe_avt_pdt_ap_crises_LRRD.pdf >
- Définition de la notion de résilience, sources : NATIONS UNIES, 2009. *2009 UNISDR Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe* [en ligne]. Genève, Suisse : Nations Unies. Disponible sur : < http://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf > / DEPARTMENT FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT, UKAID, 2011. *Defining Disaster Resilience: A DFID Approach Paper* [en ligne]. Disponible sur : < https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/186874/defining-disaster-resilience-approach-paper.pdf > / LÉON, Valérie, MICHON, Coline, 2015. « Quelle approche pour la mesure de la résilience ? ». In : *Humanitaires en Mouvement* [en ligne]. décembre 2015. n°16, p.17-21. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Quelle-approche-pour-la-mesure-de> >
- Définition de la notion de relèvement rapide, sources : IASC - 2013 (cf. document : GROUPE URD, 2015. *Le relèvement rapide, envisager sans césure le passage de l'action d'urgence à la reconstruction et au développement* [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Projet-de-renforcement-de-la-> > / LÉON, Valérie, MICHON, Coline, 2015. « Quelle approche pour la mesure de la résilience ? ». In : *Humanitaires en Mouvement* [en ligne]. décembre 2015. n°16, p.17-21. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Quelle-approche-pour-la-mesure-de> >
- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT, GROUPE URD, 2008. *Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit* [en ligne]. Coll. Savoirs communs n°2. Disponible sur : < http://www.urd.org/IMG/pdf/Coll_Mlle_AFD_crises_conflits-2.pdf >
- 2014. *Conférence nationale humanitaire 2014, document de problématique* [en ligne].

Disponible sur : < <http://www.urd.org/Deuxieme-Conference-Nationale> >

- 2014. *Actes de la Conférence nationale humanitaire 2014* [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Deuxieme-Conference-Nationale> >

- GROUPE URD, 2015. *Le relèvement rapide, envisager sans césure le passage de l'action d'urgence à la reconstruction et au développement* [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Projet-de-renforcement-de-la> >

- DEPREZ, Simon, LABATTUT, Éléonore, 2009. « Reconstruction post-tsunami en Aceh : des maisons multipliées plutôt qu'une planification raisonnée ». In : *Humanitaires en Mouvement - Lettre d'information*. septembre 2009. n° 3, p. 13-16. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Reconstruction-post-tsunami-en> >

- ASKIN, Clotilde, 2007. Vidéo : *Introduction et problématique du Tsunami, Intervention de Rony Brauman* [en ligne]. (13:54). Séminaire « Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit » de juin 2007 organisé par l'AFD et le Groupe URD. Disponible sur : < <https://vimeo.com/album/2043997> >

- GARCIA, Carolyn, TRABAUD, Vincent, 2014a. « Comment contextualiser les réponses en matière de construction de logements ? ». In : [en ligne]. 2014. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Comment-contextualiser-les> >

Exercice – corrigé

Questionnaire « Le lien urgence - développement »

1 : Le lien urgence - développement est un nouveau concept en débat entre acteurs de l'aide internationale

- a. Vrai
- b. Faux

2 : Le lien urgence - développement est un sujet traité depuis plus de 20 ans (post-guerre froide)

- a. Vrai
- b. Faux

3 : Le lien urgence - développement est aujourd'hui complété par l'introduction du concept de résilience

- a. Vrai
- b. Faux

4 : Le lien urgence - développement est aujourd'hui résolu par l'introduction du concept de transition

- a. Vrai
- b. Faux

5 : Cochez les acteurs concernés par les réflexions autour du lien urgence - développement

- a. ONG internationales d'urgence
- b. ONG locales de développement
- c. Bailleurs institutionnels
- d. ONG de développement
- e. Agences des Nations unies
- f. Les sécurités civiles des pays touchés par les catastrophes

6 : Les critères de qualité des programmes humanitaires et de développement

- a. Sont radicalement différents
- b. Sont légèrement différents

7 : Les structures d'aide

- a. Sont la plupart du temps spécialisées (soit Urgence, soit Développement)
- b. Sont toujours multi mandatées (Urgence et Développement)
- c. Sont parfois multi mandatées

- 8 : Les principes humanitaires
- Sont les mêmes dans toutes circonstances et sont intangibles
 - Diffèrent selon les contextes
 - Ne s'appliquent pas dans des contextes de développement ni aux organisations de développement
- 9 : Ce qui aide au lien urgence - développement
- Analyser l'origine (les racines) des besoins humanitaires
 - Clarifier les processus internes de l'organisation pour la gestion des ressources
 - Considérer les crises comme probables
- 10 : Quelle est la traduction anglaise du concept de « lien entre Urgence et Développement » ?
- L&D : Relief and development
 - LRRD : Linking Relief Rehabilitation Development
 - ERD : Emergency, Rehabilitation, Development
 - LRD : Linking Relief and development
- 11 : Historiquement dans quelle chronologie se sont développés ces différents concepts
- Lien U-D / Résilience / Continuum / Contiguum
 - Contiguum / Lien U-D / Résilience / Continuum
 - Contiguum / Continuum / Lien U-D / Résilience
 - Lien U-D / Continuum / Contiguum / Résilience
- 12 : À qui attribuer des acteurs du Développement et de l'urgence chacun de ces enjeux dans le cadre d'une vision de lien urgence - développement ?
- Avoir les capacités d'anticiper les crises : Acteurs du Développement
 - Avoir les capacités d'anticiper les crises : Acteurs de l'Urgence
 - Intégrer une vision à moyen et long terme: Acteurs de l'Urgence
 - Intégrer une vision à moyen et long terme: Acteurs du Développement

Réponses : 1 : b / 2 : a / 3 : a / 4 : b / 5 : a, b, c, d, e & f / 6 : b / 7 : a & c / 8 : a / 9 : a, b & c / 10 : b / 11 : d / 12 : a & c

Questionnaire Urgence ou développement ?

Qu'est-ce qui caractérise les modalités d'intervention en situation d'urgence et en situation de développement ? Valider chaque modalité, puis cocher s'il s'agit de Développement ou d'Urgence

- 1 : Rapport au temps
- Temps de diagnostic et pré-études avant action
 - Développement
 - Urgence
 - Engagement sur le long terme
 - Développement
 - Urgence
 - Décisions rapides
 - Développement
 - Urgence
 - Action ponctuelle limitée dans le temps
 - Développement
 - Urgence
- 2 : Réponses à des besoins humains
- L'objectif de l'action est perçu comme « aider des personnes »
 - Développement
 - Urgence
 - L'objectif de l'action est perçu comme « reconstruire la cohésion sociale ? »
 - Développement

- f. Urgence
- g. S'adresse à des individus
- h. Développement
- i. Urgence
- j. S'adresse à plus des groupes, communautés, sociétés
- k. Développement
- l. Urgence

3 : Rapport aux coûts des opérations

- a. Gratuité des biens et services fournis pour les populations
- b. Développement
- c. Urgence
- d. Coûts des interventions élevés
- e. Développement
- f. Urgence
- g. Mise en place d'un système de recouvrement des coûts
- h. Développement
- i. Urgence
- j. Financements sur long terme
- k. Développement
- l. Urgence

4 : Types de réponses

- a. Réponses aux besoins en kits, par préfabrication
- b. Développement
- c. Urgence
- d. Réponses qui intègrent des particularités culturelles
- e. Développement
- f. Urgence
- g. Besoins définis sur des références d'universalité, des standards
- h. Développement
- i. Urgence
- j. Besoins définis avec les acteurs locaux
- k. Développement
- l. Urgence

5 : Action spécifique ou globale

- a. Tendance normative universelle structurée en secteurs techniques
- b. Développement
- c. Urgence
- d. Actions structurelles complexes sur les systèmes matériels et immatériels
- e. Développement
- f. Urgence
- g. Interconnexion entre les secteurs techniques
- h. Développement
- i. Urgence

6 : Relation avec les pouvoirs publics locaux

- a. Peu de collaboration avec les administrations locales
- b. Développement
- c. Urgence
- d. Recherche de l'appui des pouvoirs publics
- e. Développement
- f. Urgence
- g. Autonomie d'action, indépendance, neutralité, ingérence
- h. Développement
- i. Urgence

- j. Partenariats et transfert des ouvrages réalisés
- k. Développement
- l. Urgence

7 : Les actions touchant les bâtiments

- a. Visé à mettre à l'abri des personnes
- b. Développement
- c. Urgence

- d. Visé à reconstruire des logements
- e. Développement
- f. Urgence

- g. Visé à répondre aux vulnérabilités des habitants
- h. Développement
- i. Urgence

- j. Visé à renforcer ou s'appuyer sur les filières locales
- k. Développement
- l. Urgence

Réponses : 1 : a, b, d, e, g, i, j & l / 2 : a, c, d, e, g, i, j & k / 3 : a, c, d, f, g, h, j & k / 4 : a, c, d, e, g, i, j & k / 5 : a, c, d, e, g & h / 6 : a, c, d, e, g, i, j & k / 7 : a, c, d, e, g, i, j & k

Grain 4 - Développement durable appliqué à l'habitat

Ce grain a été réalisé par le CRAterre, laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble qui, depuis 1979, œuvre à la reconnaissance du matériau terre afin de répondre aux défis liés à l'environnement, à la diversité culturelle et à la lutte contre la pauvreté. Dans cette perspective, CRAterre poursuit trois objectifs : mieux utiliser les ressources locales, humaines et naturelles ; améliorer l'habitat et les conditions de vie ; valoriser la diversité culturelle. La notion de développement durable appliquée à l'habitat est donc au cœur de ses préoccupations. Ses activités sont menées en partenariat avec des organisations internationales, nationales et locales dans plus de 50 pays.

Ce grain mettra en lumière les problématiques de la qualité constructive, architecturale et urbaine, de l'économie de matière, matériaux, ressources et énergies non renouvelables, de la valorisation des ressources des territoires, qui concourent, ou non, au développement durable des sociétés (matériel, humain, environnement, culturel), au nord, comme au sud.

Objectifs spécifiques du grain

- Comprendre les principes et notions de développement durable et leurs évolutions depuis la naissance du concept
- Être capable d'expliquer la notion d'Habitat au sens « établissement humain »
- Comprendre les interactions entre l'habitat, la construction et le développement durable

Activités

- Lire les ressources proposées : trois définitions de base (habitat, établissement humain et développement durable), ainsi que le résumé en français du chapitre 2 du document « Agenda 21 for Sustainable Construction in Developing Countries », et un document PDF : « Introduction à l'Analyse de Cycle de Vie » (ADEME)
- Remplir les 3 questionnaires « Développement soutenable », « Habitat » et « Interaction habitat et développement soutenable »

Durée

1 heure 30

Plan

- 4.1 Présentation
- 4.2 Définitions de base
 - 4.2.1 Habitat
 - 4.2.2 Établissement humain
 - 4.2.3 Développement durable
- 4.3 Construction durable
 - 4.3.1 Le débat
 - 4.3.1 Introduction à l'analyse de cycle de vie
- 4.4 Questionnaires
 - 4.4.1 Développement durable
 - 4.4.2 Habitat
 - 4.4.3 Interaction habitat et développement durable
- 4.5 Pour aller plus loin...
 - 4.5.1 Développement durable
 - 4.5.2 Habitat et logement économique
 - 4.5.3 Construction durable

Liste des ressources

- Définition de la notion d'habitat, sources : REY, Alain (dir.), 2004, édition mise à jour (1^{ère} éd. 1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, France : Dictionnaires Le Robert. / LÉVY, Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.), 2013. « Article Habitat ». In : LÉVY, Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie*. Paris, France : Belin. p. 475-478.
- Définition de la notion d'établissement humain, sources : MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), 2010. « Article Etablissement humain ». In : MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, France : Presses universitaires de France. p. 323-324. / site internet « OECD Glossary of statistical terms » (<https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=1266>)
- Définition de la notion de développement durable, Sources : MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), 2010. « Article Développement durable ». In : MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, France : Presses universitaires de France. p. 252-253 / site internet de l'INSEE (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/developpement-durable.htm>) / ANTOINE, Serge, 2005. « Culture et développement durable: la percée ». In : *Liaison Énergie-Francophonie*. 3e trimestre 2005. n° 68, p. 4-6. (<http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/droits-et-inegalites/6-5-culture/culture-et-developpement-durable.html>)
- Résumé du chapitre 2 « Construction durable – le débat » du document « Agenda 21 for Sustainable Construction in Developing Countries » (DU PLESSIS, Chrisna, ADEBAYO, Ambrose, EBOHON, John, et al., 2002. <http://www.unep.or.jp/ietc/Focus/Agenda%2021%20BOOK.pdf>)
- Note de synthèse de l'ADEME qui présente les points essentiels à connaître en préalable au lancement d'une ACV ou à l'interprétation et à l'utilisation de résultats ACV (BOEGLIN, N., VEUILLET, D., 2005. *Introduction à l'Analyse de Cycle de Vie (ACV)*. ADEME. http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/noteACVexterne_ADEME_mai_2005.pdf)

Exercice - corrigé

Questionnaire « Développement durable »

- 1 : Le développement durable se réfère uniquement aux questions environnementales :
 - a. Vrai
 - b. Faux

- 2 : Le concept de développement durable tel que défini par Mme Brundtland date de :
 - a. 1968
 - b. 1987
 - c. 1992

- 3 : Les quatre piliers du développement soutenable sont :
 - a. L'économique, le social, l'humain et la participation
 - b. L'environnement, l'économie, le social et le culturel
 - c. La préservation de l'environnement, l'équité sociale, l'efficacité économique, l'intégration de la notion de genre

Réponses : 1 : b / 2 : b / 3 : b

Questionnaire « Habitat »

- 1 : La notion d'habitat se réfère uniquement au logement
- Vrai
 - Faux
- 2 : Au sens des Nations Unies, la notion d'habitat englobe
- La question urbaine
 - La question territoriale
 - La question globale
- 3 : La question du logement longtemps centrale a connu son point d'orgue avec la stratégie mondiale du logement en
- 1980
 - 1990
 - 2000
- 4 : Elle a été remplacée par une approche
- Urbaine
 - Rurale
 - Eau et assainissement

Réponses : 1 : b / 2 : a et c / 3 : c / 4 : a

Questionnaire « Interaction habitat et développement durable »

- 1 : Diriez-vous que l'habitat (production et usage) a un impact sur le développement durable
- Marginal
 - Faible
 - Moyen
 - Important
- 2 : Qu'est-ce que l'ACV ?
- L'Agence pour la construction verte
 - Un accident cérébral vasculaire
 - L'analyse de cycle de vie
- 3 : La réponse soutenable à la question de l'habitat est-elle ?
- Un produit
 - Un processus
 - Une réponse purement quantitative
 - Une réponse avant tout qualitative

Réponses : 1 : d / 2 : c / 3 : b et d

Grain 5 - Cultures Constructives Locales

Ce grain a été réalisé par CRAterre, laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. Conscient des déficiences de la plupart des interventions de reconstruction post-désastre en termes de durabilité, ce laboratoire mobilise en même temps recherche et activités de terrain pour pouvoir développer et proposer des concepts et des mises en place alternatives. Le contenu de ce grain est le produit de cette recherche-action menée sur plusieurs années.

L'objectif de ce grain sera d'étudier les relations entre le territoire et l'habitat d'un point de vue des cultures constructives, pour mieux comprendre et caractériser les interactions et ce qu'elles sous-tendent en termes de savoirs, de modes d'organisation et de production. Le deuxième aspect est de pouvoir développer des diagnostics de territoire et une méthodologie d'intervention qui permettent de cerner des « dynamiques socio-économiques et territoriales » dans la perspective de la valorisation des ressources et compétences locales.

Objectifs spécifiques du grain

- Rappeler la définition de ce que sont les cultures constructives locales
- Comprendre l'intérêt de s'appuyer sur les cultures constructives locales pour améliorer la résilience de l'habitat des populations

Activités

- Lire les deux ressources de base proposées : le livret CRAterre « Aléas naturels, catastrophes et développement local » et la Charte ICOMOS du patrimoine bâti vernaculaire
- Remplir les 3 questionnaires « Habitat vernaculaire », « Cultures constructives locales » et « Cultures constructives et risques naturels »

Durée

3 heures

Plan

- 5.1 Présentation
- 5.2 Aléas naturels, catastrophes et développement local
- 5.3 Charte ICOMOS du patrimoine bâti vernaculaire
- 5.4 Questionnaires
 - 5.4.1 Architecture vernaculaire
 - 5.4.2 Cultures constructives locales
 - 5.4.3 Cultures constructives et risques naturels
- 5.5 Pour aller plus loin...
 - 5.5.1 Vernaculaire
 - 5.5.2 Vernaculaire et aléas naturels

Liste des ressources

- GARNIER, Philippe, MOLES, Olivier, CAIMI, Annalisa, et al., 2011. *Aléas naturels, catastrophes et développement local* [en ligne]. CRAterre-ENSAG. Grenoble. 64 p. Disponible sur : < <http://craterre.org/diffusion:ouvrages-telechargeables> >
- ICOMOS, 1999. *Charte du patrimoine vernaculaire* [en ligne]. Mexique : Disponible sur : < http://www.icomos.org/charters/vernacular_f.pdf >

Exercice – corrigé

Questionnaire « Architecture vernaculaire »

- 1: L'architecture vernaculaire :
 - a. Est caractérisée par le contexte spécifique dans lequel elle se situe
 - b. Est identique dans toutes les régions du Monde
- 2: L'architecture vernaculaire d'un site donné se caractérise par :
 - a. L'utilisation de matériaux locaux
 - b. Une adaptation au climat local
 - c. Une adaptation aux modes de vie des populations qui l'habitent
- 3: Les constructions vernaculaires sont conçues et construites par :
 - a. Les habitants et les constructeurs locaux
 - b. Des techniciens (architectes, ingénieurs, etc.) formés dans les universités
- 4: Les techniques constructives caractérisant l'habitat vernaculaire se basent sur :
 - a. L'expérience accumulée au fil du temps par les habitants et les constructeurs locaux
 - b. Des règlements de construction établis par des instances gouvernementales
 - c. Les matériaux disponibles localement
- 5: Les caractéristiques de l'habitat vernaculaire dans un territoire donné sont déterminées par des facteurs d'ordre :
 - a. Technique (compétences, savoirs, pratiques, etc.)
 - b. Socioculturel (modes de vie, croyances, organisation sociale, etc.)
 - c. Économique (coût et disponibilité de matériaux et main d'œuvre, etc.)
 - d. Environnemental (climat, ressources, morphologie du site, etc.)

Réponses : 1 : a / 2 : a, b et c / 3 : a / 4 : a et c / 5 : a, b, c et d

Questionnaire « Cultures constructives locales »

- 1: Les cultures constructives locales se réfèrent à :
 - a. Des bâtiments
 - b. Des compétences et savoirs
 - c. Des systèmes de transmission de connaissances
- 2: Une culture constructive d'une communauté se rapporte :
 - a. Au mode de construire d'une époque historique particulière
 - b. Aux caractéristiques de certains bâtiments
 - c. Aux constructions et à l'ensemble des savoirs, savoir-faire et pratiques qu'y sont associés
- 3: Au niveau du construit, les cultures constructives locales concernent l'échelle :
 - a. Du bâtiment
 - b. Du village
 - c. Du territoire
- 4: Qui sont les principaux détenteurs des savoirs relatifs aux cultures constructives locales ?
 - a. Les artisans
 - b. Les habitants
 - c. Les autorités locales
- 5: L'émergence et le développement de savoirs et pratiques constructives partagés par l'ensemble d'une communauté sont influencés par :
 - a. Les caractéristiques du site d'installation (climat, géographie, ressources, aléas naturels, etc.)
 - b. Des facteurs externes (échanges culturels, invasions, etc.)

- c. Des facteurs socioculturels et économiques (structure sociale, organisation du travail, coûts des matériaux, etc.)

6: Dans le cadre du développement d'un projet de construction pour une communauté donnée, quel est l'aspect essentiel à prendre en compte pour concevoir le projet ?

- a. Technique
- b. Socioculturel
- c. Économique
- d. Environnemental

7: Pour comprendre les caractéristiques de l'habitat d'un site donné, il faut :

- a. Observer les constructions et leur environnement
- b. Discuter avec les habitants et les constructeurs locaux
- c. Lire des documents (livres, articles, rapports, etc.)
- d. Demander aux représentants du gouvernement

Réponses : 1 : a, b et c / 2 : c / 3 : a, b et c / 4 : a et b / 5 : a, b et c / 6 : a, b, c et d / 7 : a, b et c

Questionnaire « Cultures constructives et risques naturels »

1: Dans des régions affectées par des aléas naturels récurrents, les populations locales :

- d. Ont développé des connaissances spécifiques aux caractéristiques des risques locaux
- e. Prennent en compte ces risques dans les modes de construire leur habitat
- f. Font appel à des ingénieurs spécialisés dans la construction parasismique

2: L'expression « culture constructive du risque » se réfère :

- a. À un ensemble de connaissances, pratiques et dispositifs techniques permettant de réduire la vulnérabilité envers les risques existants
- b. Uniquement à l'application de normes et prescriptions techniques édictées par le gouvernement

3: Les mesures mises en place par les populations locales envers les aléas naturels peuvent comprendre :

- a. Des techniques et dispositifs constructifs
- b. Des comportements particuliers
- c. Des systèmes de protection à l'échelle du territoire

4: Une culture du risque peut intégrer des aspects relatifs à :

- a. La préparation, permettant aux populations d'anticiper l'impact d'un aléa et de se mettre à l'abri
- b. La prévention, permettant de réduire l'impact des aléas de manière durable
- c. Le redressement, permettant de gérer la phase suivant l'impact d'un aléa et d'entreprendre des actions pour se relever de la crise

Réponses : 1 : a et b / 2 : a / 3 : a, b et c / 4 : a, b et c

Grain 6 - Normes internationales « Sphère »

Ce grain s'inspire d'un cours de la formation Shelter Technical Training (STT) de la Fédération Internationale de la Croix Rouge.

Il permettra aux apprenants de découvrir le manuel « Sphère » et ses annexes, de prendre connaissance des standards minimums et essentiels et d'appréhender les intelligences et les logiques qui sous-tendent la philosophie de l'action humanitaire.

Objectifs spécifiques du grain

- Comprendre un outil de base, largement partagé par la communauté humanitaire,
- Comprendre la philosophie, les règles et principes essentiels qui sous-tendent l'action humanitaire,
- Définir les principes essentiels de l'abri d'urgence (ou du relogement post catastrophe) et de trois autres secteurs techniques de l'aide d'urgence permettant de sauver des vies (Eau et assainissement, Nutrition et Santé).

Activités

- Lire et visionner les ressources proposées : Vidéo d'introduction au Manuel « Sphère » et Manuel « Sphère » disponible sous forme de document pdf ou de site internet
- Répondre au questionnaire

Durée

3 heures

Plan

- 6.1 Présentation
- 6.2 Introduction au manuel « Sphère »
- 6.3 Chapitres du manuel « Sphère »
- 6.4 Questionnaire « Le projet Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire »
- 6.5 Pour aller plus loin...

Liste des ressources

- 2011. Vidéo : *Introduction à l'édition 2011 du Manuel Sphère* [en ligne]. (12:40). Disponible sur : < <https://www.youtube.com/watch?v=7S28v47YBfA> >
- 2011. *Le Projet Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire* [en ligne]. Disponible (document pdf) sur : < <http://www.sphereproject.org/resources/?keywords=&language=0&type=&aid=&mid=&category=22&subcat-22=23&search=1&page=5> > ou (site internet) sur : < <http://www.spherehandbook.org/fr/> >

Exercice - corrigé

Questionnaire « Le projet Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire »

1: Quel est le principal responsable de la protection et de l'assistance aux victimes d'une catastrophe naturelle ?

- a. La communauté humanitaire
- b. La Société Nationale de La Croix Rouge et du Croissant Rouge du pays affecté
- c. Les Nations Unies
- d. Le Gouvernement du pays affecté
- e. Tous
- f. Aucun

2: Quels sont les principes que la Charte humanitaire promeut d'observer ?

- a. Le principe d'humanité
- b. L'impératif humanitaire
- c. Le droit de vivre dans la dignité
- d. Le droit de recevoir une aide humanitaire
- e. Le droit à la protection et à la sécurité
- f. Tous
- g. Aucun

3: Quelles actions devrions-nous entreprendre si les standards minimums ne peuvent pas être atteints ?

- a. Décrire dans nos rapports (enquêtes, évaluation, etc.) les lacunes entre les indicateurs Sphère appropriés et ceux réellement atteints
- b. Expliquer les raisons du décalage entre les indicateurs Sphère et ceux réellement atteints ainsi que ce qui serait à changer pour atteindre les standards minimums
- c. Recenser / Évaluer les implications négatives pour la population affectée
- d. Prendre des mesures d'atténuation appropriées pour réduire les dommages causés aux populations affectées
- e. Toutes
- f. Aucune

4: Quand a été initié le Projet Sphère ?

- a. En 1863 en parallèle avec la création de la Croix Rouge
- b. En 1997 après la crise des Grands lacs
- c. En 1998 après l'ouragan Mitch en Amérique centrale
- d. En 2005 après le tsunami dans l'Océan Indien
- e. Aucun

5: Choisir toutes les options qui permettent de décrire la Charte humanitaire

- a. C'est la pierre angulaire du Manuel Sphère
- b. Elle apporte les bases éthiques et légales aux Principes de protection, aux Standards essentiels et aux Standards minimums
- c. Elle exprime les valeurs partagées et les Principes communs concernant l'action humanitaire et les responsabilités en situations de catastrophe ou de conflit, et note qu'ils reflètent les lois internationales détaillées en annexe 1 du Manuel Sphère
- d. C'est le premier mécanisme de coordination inter agences d'assistance humanitaire
- e. C'est un forum unique impliquant les principaux partenaires humanitaires des Nations Unies ou non
- f. Toutes
- g. Aucune

6: Qui a initié le Projet Sphère ?

- a. Le Comité Permanent Inter-organisations
- b. Un groupe de donateurs et des acteurs de l'aide humanitaire
- c. Un groupe d'ONGs humanitaires et le Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
- d. L'Assemblée générale des Nations Unies
- e. L'UNICEF

- f. Tous
- g. Aucun

7: Quels sont les « signaux » qui montrent qu'un Standard a été atteint, procure une manière de mesurer et communiquer les processus et les résultats d'actions clés, relatif au Standard minimum et non à l'action clé ?

- a. Les notes d'orientation
- b. Le Standard essentiel
- c. Les indicateurs clés
- d. Les actions clés

8: Qu'est-ce qui prend en compte les points spécifiques liés au contexte quand l'objectif est d'atteindre les actions clés et les indicateurs clés, donne l'orientation pour contourner les difficultés pratiques, repères ou conseils sur les priorités et les thèmes transversaux, ne donne pas d'orientations/ instructions sur la manière d'implémenter une activité ?

- a. Le Standard essentiel
- b. Les notes d'orientation
- c. Les actions clés
- d. Les indicateurs clés

9: Qu'est-ce qui est suggéré pour atteindre le standard essentiel, sachant que tout n'est pas applicable dans tous les contextes, et qu'il appartient à chaque professionnel de choisir les plus pertinents et d'en imaginer d'autres comme alternatives résultant à l'accomplissement du standard visé ?

- a. Les notes d'orientation
- b. Le Standard essentiel
- c. Les indicateurs clés
- d. Les actions clés

10: Dérivés du principe que les populations affectées par une catastrophe ont le droit à une vie avec dignité, à une aide qualitative en nature, qu'est-ce qui spécifie de manière générale les niveaux minimums à atteindre dans la réponse humanitaire, de portée universelle, applicables dans toute situation de catastrophe ?

- a. Les Standard essentiels
- b. Les notes d'orientation
- c. Les actions clés
- d. Les indicateurs clés

Réponses : 1 : d / 2 : c, d et e / 3 : e / 4 : b / 5 : a & b / 6 : c / 7 : c / 8 : b / 9 : d / 10 : a

Grain 7 - Grandes familles de réponses d'urgence au relogement des familles sinistrées

Ce grain a été réalisé par CRAterre à partir d'éléments tirés de la formation STT de la Fédération Internationale de la Croix Rouge.

Il permettra aux apprenants d'acquérir une bonne compréhension des contextes dans lesquels ils auront à intervenir, les rendant capable d'analyser des situations spécifiques puis de concevoir des réponses adaptées et cohérentes en lien avec les principes de base qui régissent aujourd'hui l'action humanitaire.

Il montre les différentes catégories de solutions mises en œuvre dans le secteur de l'abri d'urgence à court, moyen et long terme.

Objectifs spécifiques du grain

- Mieux comprendre les situations spécifiques des personnes affectées par un désastre, ceci en lien avec leurs statuts et les particularités du désastre qu'elles ont subies.
- Avoir une analyse critique des différentes solutions d'établissements humains dont disposent aussi bien les populations déplacées que les différentes options de propriété pour les populations non déplacées et l'impact des deux sur les programmes de construction d'abris et de relogement post catastrophe.
- Passer en revue les typologies de solutions en réponse au relogement post catastrophe.

Activités

- Faire l'exercice introductif « qu'est-ce qu'un abri ? »
- Parcourir la ressource proposée : un support de cours de Master 1 en architecture
- Faire l'exercice « Type de solution d'abri »

Durée

2 heures

Plan

- 7.1 Présentation
- 7.2 Exercice introductif : qu'est-ce qu'un abri ?
- 7.3 Les principales typologies de réponse, abri et (re)logement après une catastrophe naturelle ou un conflit
- 7.4 Exercice « Type de solution d'abri »
- 7.5 Pour aller plus loin...

Liste des ressources

- BELINGA NKO'O, Christian, 2016. *Les principales typologies de réponse abri et (re)logement après une catastrophe naturelle ou un conflit*. Support de cours de Master 1 en architecture. ENSAG.
- NATIONS UNIES, 2009. *2009 UNISDR Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe* [en ligne]. Genève, Suisse : Nations Unies. Disponible sur : < http://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf >

- Exemples de planches de rendu de l'exercice introductif

Exercice

Exercice « Type de solution d'abri »

Revenir aux résultats de la planche imaginative de l'exercice du grain 2 « *Les options de relogement transitoire pour les victimes de catastrophe naturelle : populations déplacées et non déplacées* ».

Au regard de la solution de logement transitoire que vous avez choisie pour votre famille, intégrez au mieux les notions acquises dans le grain 6 « *les normes internationales SPHERES* » :

- 1- Dire comment cette solution évoluerait à plus long terme,
- 2- En utilisant les 5 standards essentiels en termes d'abri, dire quelles seraient les notes d'orientations applicables aux contexte et type de catastrophe que vous avez choisis, si cette solution de relogement devait s'appliquer à 3.000 autres familles que la vôtre dans la même zone.

Rappel des Standards essentiels en termes d'abri :

- **Standard 1** sur les abris et l'habitat : **planification stratégique.**
Les stratégies relatives aux abris et à l'habitat contribuent à assurer la sécurité, la santé et le bien-être des populations touchées par une catastrophe, déplacées ou non, et favorisent le relèvement et la reconstruction quand c'est possible.
- **Standard 2** sur les abris et l'habitat : **planification des établissements humains.**
La planification des retours, des hébergements d'accueil ou des zones d'établissement communautaires temporaires permet à la population touchée par une catastrophe d'utiliser logements et services essentiels en toute sécurité.
- **Standard 3** sur les abris et l'habitat : **espaces de vie couverts.**
La population touchée par une catastrophe dispose d'espaces de vie couverts suffisants pour garantir le confort thermique, une bonne aération et une protection contre les rigueurs du climat, et pour assurer le respect de l'intimité, la sécurité et la santé, tout en permettant l'exercice des activités essentielles à la vie familiale et des activités de subsistance.
- **Standard 4** sur les abris et l'habitat : **construction.**
Selon les besoins, on a recours aux techniques, à l'expertise, aux capacités et aux matériaux locaux pour réaliser des constructions sûres, en associant au maximum la population concernée et en maximisant les possibilités locales en termes de moyens de subsistance.
- **Standard 5** sur les abris d'habitat : **impact sur l'environnement.**
Les solutions d'abri et d'habitat, ainsi que l'approvisionnement en matériaux et les techniques de construction réduisent au minimum l'impact négatif sur l'environnement local.

Cf. Notes d'orientation dans le cours ou dans le manuel Sphère.

Grain 8 - Intervention dans des contextes urbanisés

Ce grain a été établi par Béatrice Boyer, architecte urbaniste responsable de 2005 à 2015 du pôle habitat et urbanisme au Groupe URD (Urgence Réhabilitation Développement), institut indépendant, reconnu comme *think tank*, spécialisé sur l'analyse des pratiques et des politiques humanitaires et post-crise.

Cette période couvre des crises majeures dont une grande partie des impacts a touché des zones urbanisées, ce qui a mis en question les pratiques habituelles des organismes d'aide post urgence. S'en sont suivi des débats internationaux qui bousculent les pratiques et requièrent de nouvelles compétences, de nouvelles typologies d'intervention, de nouvelles stratégies d'action et de coordination pour répondre aux besoins des populations affectées.

Le Groupe URD ayant été très présent sur toutes ces crises, sur le terrain comme dans les débats français et internationaux, sa bibliographie sert de base à la présentation ci-après des enjeux de la reconstruction post crise en ville.

Contexte de l'aide post crise en ville

Depuis 2005, constats de l'évolution des programmes d'aide au relogement post urgence vers des interventions en ville

Le relogement de personnes affectées par des crises faisait et fait encore l'objet de très nombreux programmes de production d'unités d'habitation oscillant, selon l'évolution des phases post crise, entre fournitures de tentes, abris d'urgence, de transition et constructions. Or les questions que cela pose aux bailleurs et opérateurs se sont complexifiées devant l'impératif d'une meilleure adéquation aux contextes. Aussi ces programmes, en évoluant vers de la production d'abris modulables-réutilisables, ou vers des réhabilitations, confortations de bâtis existants, appuis à de l'auto-construction ou construction de maisons permanentes (anticycloniques, parasismiques), ont généré le besoin de nouvelles compétences d'architecte et d'ingénieur dans ce champs d'activité, etc.

Plus encore, ces mêmes interventions opérées dans des contextes urbains en situation post-crise se sont avérées touchant des contextes complexes nécessitant des compétences élargies aux enjeux urbains.

Complexités inhérentes à la ville

En effet, la ville est le produit d'ensemble de systèmes très imbriqués et de natures différentes (historiques, techniques, sociaux, culturels ... mais aussi politiques, sociétales et économiques) et toute crise déstabilise l'ensemble de ces systèmes. Aussi, intervenir après une catastrophe en ville ou en péri-urbain est plus compliqué qu'intervenir en milieu rural ou dans des zones d'habitats dispersés.

Ces dernières années, tant en phase d'urgence qu'en phase de reconstruction, les observations ont révélé l'extrême difficulté pour les acteurs de la gestion de crise (urgentiste, humanitaires, bailleurs...) d'adapter leurs programmes à ces contextes, à la bonne échelle d'intervention, en particulier concernant de relogement. Les ravages de l'ampleur de la catastrophe du Tsunami sur la ville d'Aceh en Indonésie en décembre 2004 ou du séisme du 10 janvier 2010 en Haïti détruisant une grande partie de la capitale politique administrative, économique de Port au Prince, ont montré les limites des mécanismes et logistiques classiques des systèmes humanitaires en ville.

Puissance mais aussi vulnérabilités inhérentes à la ville

La ville est en effet complexe à comprendre, elle génère ses propres dynamiques, toujours en mouvement, avec des interférences multiples de différents natures et à différentes

échelles que ce soit en termes techniques (réseaux), en termes sociétaux (juxtaposition de communautés d'intérêts fluctuants, évolutions rapides, réactivités collectives), en termes environnementaux (impacts démultipliés sur les espaces, pression sur les ressources, rejets à gérer), en termes symboliques (pouvoirs). La relation au monde rural (approvisionnement, services et rejets) est une condition de son équilibre. La ville est par ailleurs essentiellement économique. Enfin incontournable sont les aspects politiques comme la gestion de son territoire et toutes actions qui s'y impliquent. Le système humanitaire de la neutralité, de la gratuité et de l'indépendance par rapports aux autorités locales n'a pu fonctionner et a dû se mettre en question.

Objectifs spécifiques du grain

Enjeu de l'implication d'architectes et autres acteurs de la ville sur les terrains de post crise

- Faire comprendre pourquoi il y a des besoins de compétences en enjeux architecturaux et urbains sur la situation de post catastrophe.
- Faire comprendre comment de potentiels intervenants d'aide à de la reconstruction doivent réfléchir leurs actions dans des tissus urbains et institutionnels.
- Alerter sur les contraintes spécifiques des interventions dans les contextes urbains où les complexités sont multidimensionnelles : densité des bâtis, gestion d'espaces publics, pression économique, autorités locales incontournables, effets sociétaux, etc.

Activités

Parcourir les ressources proposées : articles, documents pdf et vidéo disponibles sur le site internet du Groupe URD

Durée

3 à 4 h

Plan

8.1 Présentation

8.2 Compréhension des situations et besoins en contextes urbains post-crise en 2010-2011

8.2.1 Problématiques et enjeux en débats en 2010

8.2.2 Aide à la compréhension des enjeux du secteur par un focus bibliographique thématique

8.3 Prise de conscience des enjeux urbains faisant évoluer le secteur

8.3.1 Etat des lieux des débats entre humanitaires en 2011

8.3.2 Entendre pour comprendre ce qui se passe sur le terrain à défaut de se rendre sur place

8.4. Evolutions des stratégies d'intervention en 2013-2015

8.4.1 Séminaire en 2013 « Villes et crises : stratégies d'intervention et d'anticipation »

8.4.2 Point sur l'évolution en cours

8.5 Pour aller plus loin...

8.5.1 Compréhension des situations et besoins en contextes urbains post-crise en 2010-2011

8.5.2 Prise de conscience des enjeux urbains faisant évoluer le secteur

8.5.3 Evolutions des stratégies d'intervention en 2014-2015

Liste des ressources

- GROUPE URD, 2011a. *Document de problématique : La ville face aux crises* [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.urd.org/UAH-2010-La-ville-face-aux-crisis> >
- BOYER, Béatrice, GRÜNEWALD, François, 2011. « La ville face aux crises ». In : *Humanitaires en Mouvement* [en ligne]. octobre 2011. n° 8, p. 2-4. Disponible sur : < <http://www.urd.org/La-ville-face-aux-crisis> >
- GROUPE URD, BOYER, Béatrice, HETTRICH, Karine, et al., 2010. *Sources documentaires villes et crises sous les angles : risques, vulnérabilités urbaines, prévention; actions humanitaires en ville; reconstruction urbaine* [en ligne]. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Focus-bibliographique-Villes-et> >
- RAMALINGAM, Ben, KNOX CLARKE, Paul, 2012. *Relever le défi urbain : Adapter les efforts humanitaires à un monde urbain* [en ligne]. Conference, training & meeting documents. Londres : ALNAP. Disponible sur : < <http://www.alnap.org/resource/7433> >
- URD, GRÜNEWALD, François, DELARUELLE, Marie, 2011. Vidéo : *De la boîte à dormir vers le lieu à vivre, Haïti : les enjeux urbains* [en ligne]. (15:40). Disponible sur : < <http://www.urd.org/Video-Haiti-les-enjeux-urbains> >
- BOYER, Béatrice, COLLINET, Estelle, GRÜNEWALD, François, 2015. *Villes et crises, comprendre et anticiper pour mieux agir, mieux reconstruire et renforcer la résilience dans les contextes urbains* [en ligne]. Groupe URD, AFD. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Seminaire-Villes-et-crisis> >
- BOYER, Béatrice, BOUCHARD, Marion, 2014. « État des lieux de l'intervention humanitaire en situation post-crise dans les contextes urbains ». In : *Humanitaires en Mouvement* [en ligne]. octobre 2014. n°14, p. 39-43. Disponible sur : < <http://www.urd.org/Etat-des-lieux-de-l-intervention> >